



ENFANCE
Bien grandir

Projet Pédagogique
Accueil Périscolaire
Arracourt
2023/2024



Familles
rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATION
D'EINVILLE
ET ENVIRONS

Sommaire

| | |
|---|----|
| 1/ L'Organisateur | 3 |
| 2/ Notre territoire..... | 4 |
| 3/ Notre structure..... | 4 |
| 4/ Ouverture et fermeture de l'accueil..... | 5 |
| 5/ Thème, projet d'animation et activité..... | 5 |
| 6/ Accueil des matins | 6 |
| 7/ L'organisation des temps de midi..... | 6 |
| 8/ L'organisation des soirs..... | 7 |
| 9/ L'équipe d'animation..... | 7 |
| 10/ Journée type en périscolaire..... | 7 |
| 11/ Nos objectifs et moyens..... | 8 |
| 12/ L'évaluation de nos projets..... | 8 |
| 13/ Règles de vie de l'accueil et informations..... | 9 |
| 14/ Les Partenaires et Prestataires..... | 10 |
| 15/ Intégration des mineurs en situation de handicap..... | 10 |
| 16/ Conclusion..... | 10 |

1/ L'Organisateur

Créée en 1965, l'association de loi 1901 Familles Rurales Einville et environs fait partie de la fédération Familles Rurales Régional Grand Est dont le siège est situé à Jarville la Malgrange en Meurthe et Moselle. L'association est gérée par 13 administrateurs bénévoles engagés et soutenus par 12 salariés. Cette association loi 1901 est présidée par Madame Patricia Malgras.



RELAIS FAMILLE
Familles Rurales Einville et Environs
58 Grande Rue
54370 Einville-au-Jard
03.83.72.06.91

Pour structurer au mieux ses services, l'association a organisé ses actions en différents pôles :

- Le Pôle enfance jeunesse (accueil périscolaire, loisirs, club ados, mercredis récréatifs).
- Le Pôle relais familles (actions familiales, activités de loisirs pour tous...).
- Le Pôle relais assistance maternelle (Accompagnement des familles, petite enfance).

Les principales orientations de l'association sont :

- Création de lien social entre les familles.
- Valorisation du lien familial et intergénérationnel.
- Lutte contre l'isolement en milieu rural.
- L'accessibilité des services pour tous.
- L'épanouissement et le développement de l'enfant vers un comportement responsable.

Notre s'équipe s'attachera donc d'une part aux intentions éducatives du projet éducatif :

- Rechercher la proximité dans les loisirs qui doivent donner l'occasion aux enfants de découvrir la région.
- Apprendre la vie en collectivité.
- Susciter le sens créatif des enfants et leur donner l'occasion de découvrir les richesses et l'environnement.

Et d'autre part aux objectifs éducatifs du **PEDT (Projet éducatif du territoire)**, projet porté par le syndicat intercommunal scolaire (SIS) délégué à Familles Rurales Einville et Environs, déployé sur 4 écoles de la communauté de communes du Sanon, rassemblant les familles de 23 villages en milieu rural.

Le PEDT s'applique sur les objectifs suivants que nous mettrons en lien avec notre projet pédagogique :

- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs au sein de l'accueil.
- Permettre l'apprentissage vers un comportement citoyen.
- Prendre en compte le rythme et les besoins de l'enfant.

- Communiquer et impliquer davantage les parents dans la vie des accueils.
- Apporter les moyens nécessaires à l'équipe pour leur permettre de s'impliquer dans le projet et d'en devenir acteur dans un environnement bienveillant.

Les taux d'encadrement pour notre accueil périscolaire (moins de 5h) s'appliqueront comme suit :

14 enfants de – 6 ans pour un animateur

18 enfants de + de 6 ans pour un animateur

2/Notre territoire

A 18 km de Lunéville et à 38 km de Nancy, Arracourt est une commune de 249 habitants.

L'association Familles Rurales Einville et Environs assure la gestion des accueils périscolaires du Sânon soit Einville au Jard, Maixe et Arracourt avec lesquelles nous travaillons sur des projets et objectifs en commun. Une réunion avec les 3 périscolaires est organisé 5 fois dans l'année et les responsables de site se réunissent tous les vendredis matin.



3/ Notre structure

L'accueil se situe au sein même de l'école :



10 Grande rue 54370 Arracourt

Notre structure est composée :

- D'une salle de restauration avec coin cuisine.
- De la cour de l'école.
- De toilettes.

Nous accueillons des mineurs de 3 à 11 ans scolarisés à l'école d'Arracourt uniquement.

Jusqu'à 20 enfants matins et soirs ainsi que 45 enfants à la pause méridienne peuvent être accueillis au sein de notre structure.

Un enfant est obligé d'avoir un dossier d'inscription pour être accueilli dans la structure

4/ Ouverture et fermeture de l'accueil

La structure ouvre ses portes le matin de la rentrée scolaire et ferme le soir du dernier jour de classe.

L'accueil Périscolaire des enfants se déroule chaque matin de 7h00 à 8h30 et les soirs de 16h00 à 18h30.

Les repas du midi se déroule de 11h30 à 12h50.



5/ Thème, projet d'animation et activités

Les enfants ne sont pas seulement consommateurs d'activités, il est essentiel pour qu'ils soient heureux et épanouis qu'ils soient acteurs et qu'ils participent et donnent leurs avis sur le choix des activités.

Ainsi, les enfants peuvent proposer de mettre en place des activités qu'ils apprécient et qu'ils souhaitent découvrir.

Si certaines activités proposées ne peuvent être réalisées pour diverses raisons, nous l'expliquerons aux enfants de façon à ce qu'ils comprennent les raisons de cette décision.

Jouer est pour l'enfant un besoin fondamental. C'est un moyen exceptionnel de satisfaire en même temps le besoin d'activité, le besoin de vie sociale, le besoin de découvrir l'environnement et le besoin de sécurité affective.

Afin de satisfaire au mieux les enfants inscrits à l'accueil périscolaire, nous avons choisi le thème de la nature. En effet, il s'agit d'un thème qui nous permet de varier de façon très large les activités proposées et également de nous adapter à tous les âges.

Les points clés de ce thème sont les suivants :

- Créations artistiques composées d'éléments naturels trouvés à même le sol (Land'Art).
- Découverte de la faune et de flore.
- Respecter et découvrir les animaux et les insectes.
- Respecter notre environnement.
- Mise en place d'une couveuse et suivi de tout le processus jusqu'à la naissance à J+5 des poussins avec installation d'une éleveuse (en partenariat avec un enseignant).
- Ateliers et activités sur les différentes saisons.

Chaque enfant a des envies et des plaisirs différents, l'équipe d'animation restera vigilante pour varier les activités.

Voici les différentes activités que nous pouvons retrouver :

Durant les Ateliers Jeux Libres : les enfants sont autonomes sur divers coins de jeux que les équipes auront mises à disposition. On peut retrouver une table avec des jeux de société à disposition, une table pour colorier et dessiner, un coin de jeux de construction...

Les animatrices seront présentes durant ce temps pour accompagner les enfants et jouer avec eux.

Les Activités Manuelles : Avec du matériel diversifié, comme du carton, du papier, des objets de récupérations, du bois, peintures, feutres etc... Les enfants peuvent développer leur créativité.

Nous proposons toujours un modèle mais n'imposons pas l'enfant à reproduire la même chose. Suite à notre thème de l'année, nous utiliserons du matériel de recyclage ou de récupération pour créer des choses originales.

Les Activités d'Expression : ça peut être de la danse, du chant, du sport, de la gymnastique, des jeux de mime. Chaque enfant a un talent, il est important de le valoriser et de le mettre en avant.

Les jeux de groupe et sportifs : Des petits jeux de réflexe, d'endurance, d'équipe, de compétition...les enfants ont besoin de se dépenser, de jouer, de courir, ce genre d'activité est primordiale.

6/ L'accueil des matins



L'accueil ouvre de **7h00 à 8h30**. Les enfants arrivent de manière échelonnée. L'animatrice veille à installer des jeux avant leur arrivée. A partir de 7h30, une deuxième animatrice arrive.

Les animatrices réalisent un accueil individuel des familles et ce à travers des échanges et l'aide à la séparation enfants-parents. L'animatrice sera à l'écoute de l'enfant et des parents et se devra d'être la plus accueillante et sociable possible. Elle mettra en confiance les nouveaux arrivants et pourra expliquer le mode de fonctionnement de l'accueil. Pendant ce temps, les enfants ont un accès libre aux jeux et ateliers proposés par les animatrices et ce jusqu'à la fin de l'accueil à 08h20.

A 08h20, une fois rhabillés, tous les enfants sont accompagnés dans la cour de l'école afin de rejoindre les enseignants.

7/ L'organisation des temps de midi

Vers 11h15, nous sommes livrés en livraison chaude par l'entreprise traiteur **SODEXO**.



Les menus sont affichés sur la porte de l'entrée du périscolaire afin que tous les parents puissent y avoir accès.

Nous avons un coin cuisine à disposition, une animatrice prépare les échantillons, prend les températures et réceptionne les plats.

Chaque équipe composée de deux animatrices a la responsabilité d'un groupe d'une quinzaine d'enfants. Nous fonctionnons chaque jour sur 2 services (grands et petits).

Les animatrices ainsi que les groupes d'enfants sont alternés chaque semaine afin que les enfants puissent manger chacun leur tour au 1^{er} et 2^{ème} service et être accompagnés par des animatrices différentes le plus régulièrement possible.

A partir de 11h25 les enfants de maternelle sont récupérés par les animatrices devant leur classe et les enfants de primaire descendent seuls devant la salle de restauration. Les animatrices veillent à avoir le bon effectif. En cas de problème de non inscrit ou sens inverse, la directrice appelle le secrétariat de familles rurales.

Après le passage aux toilettes et le lavage des mains les enfants s'installent à table comme ils le souhaitent.

Pendant qu'un groupe d'enfants mange, le second groupe est en activités libres soit à l'intérieur soit à l'extérieur selon la météo.

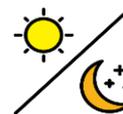
Vers 12h10 c'est inversement des rôles pour les deux groupes et à 12h50 les enseignants récupèrent les enfants dans la cour de l'école.

8/ L'organisation des soirs

L'accueil du soir est géré par 1 animatrice et la directrice qui organisent ensemble des ateliers, des activités, des promenades etc ...

A 16h00, les 2 animatrices vont chercher les enfants préalablement inscrits à l'accueil périscolaire dans le couloir de l'école et les emmène soit dans la cour, soit dans le réfectoire (selon la météo) afin qu'ils prennent leur goûter.

De 16h30 à 18h30, les deux animatrices organisent des activités pouvant être manuelles, sportives, calmes, culturelles...



9/ L'équipe d'animation

| MATIN | MIDI | SOIR |
|-----------------------------|---|-----------------------------|
| Maryline Caroline (BAFD) | Véronique (CAP petite enfance) Nadège Maryline Caroline (BAFD) | Maryline Caroline (BAFD) |

Les animatrices ont pour mission d'assurer la sécurité physique et affective des enfants qu'elles ont en charge, d'accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets, d'assurer une relation de qualité avec les enfants, qu'elle soit collective ou individuelle, et d'encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.

La directrice est responsable de la sécurité physique et affective des enfants accueillis, de la communication avec Familles Rurales, les familles et les partenaires, de la formation des animateurs stagiaires et la formation continue des animateurs non-stagiaires et de la rédaction puis de la mise en œuvre de ce projet pédagogique. Elle veille au bon fonctionnement de l'accueil.

Ensemble, les animatrices forment avec la directrice, l'équipe pédagogique qui se donne pour mission de mettre en œuvre le projet pédagogique

10/ Journée type en périscolaire

| | |
|---------------|--|
| 07h00 - 8h20 | Accueil échelonné, Ateliers, Jeux libres et activités calmes avec les animateurs |
| 11h30-12h50 | Repas sur 2 services et activités libres |
| 16h00 - 16h30 | Gouter |
| 16h30 - 18h30 | Activités diverses, Ateliers, Jeux libre |



11/ Nos objectifs et moyens

Nos objectifs pédagogiques sont travaillés en fonction des constats que nous observons sur l'accueil.

Ils peuvent être modifié tout au long de l'année.

| Objectifs Pédagogiques | Moyens de l'équipe |
|---|---|
| Apprendre à l'enfant l'écocitoyenneté | <ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à l'enfant la notion de gaspillage. - Apprendre à l'enfant à protéger la planète. |
| Respecter le rythme de l'enfant | <ul style="list-style-type: none"> - Aménager l'espace et le matériel selon l'âge et les besoins des enfants. - Reconnaître leur besoin de repos et de temps libre. |
| Favoriser l'autonomie | <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la notion de choix et l'expression de l'envie. - Permettre la prise d'initiative et la prise de décision. |
| Favoriser la responsabilisation des enfants | <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à chacun de progresser dans l'acquisition de valeurs citoyennes. - Permettre à l'enfant de développer et d'enrichir ses connaissances. |

12/ L'évaluation de nos objectifs

Pour atteindre nos objectifs, nous resterons vigilants sur le terrain pour découvrir les résultats suite à nos moyen mis en place. Et pour cela, nous avons pensé à cela.

| Nos objectifs à atteindre | L'objectif est atteint pour nous au moment où... |
|--|---|
| Apprendre à l'enfant l'écocitoyenneté | <ul style="list-style-type: none"> - Les 3/4 des enfants trient leurs déchets lors du repas de midi et du goûter et les jettent dans la poubelle adéquate. - Les 3/4 des enfants demandent la dose de nourriture qui leur conviens selon leur appétit et selon leurs goûts. |
| Respecter le rythme de l'enfant | <ul style="list-style-type: none"> - Tous les enfants arrivent à terminer leur repas dans la durée qui leur est accordée sur la pause méridienne. - Tous les enfants jouent le temps qui leur est nécessaire à tel(le) ou tel(le) jeux ou activités selon son rythme même si l'activité en question n'est pas terminée. |
| Favoriser l'autonomie | <ul style="list-style-type: none"> - Au moins la moitié des enfants a déjà participé à certaines tâches de la vie quotidienne (nettoyage des tables, aide à l'habillage des petits ... etc) - Au moins la moitié des enfants a pris des initiatives quand à la mise en place d'une activité, d'un jeu, d'un atelier. - Les 3/4 des enfants demandent à s'habiller seuls avant de sortir en récréation. |
| Favoriser la responsabilisation des enfants | <ul style="list-style-type: none"> - Tous les enfants se respectent entre eux et assument les conséquences de leurs actes en cas de conflits. |

13/ Règles de vie de l'accueil et Informations

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre donnant des repères clairs aux enfants et aux adultes sur leurs droits et leurs devoirs. Il faut apprendre à vivre en collectivité et à comprendre le sens du « **Savoir Vivre** ». Chaque famille reçoit lors de l'inscription de son enfant un **règlement intérieur** qui doit être lu, compris et signé.

Les enfants ainsi que les adultes doivent se plier à certaines règles et celles-ci sont expliquées à tous afin que chacun les respecte.

Aucun acte d'agression physique, morale et psychologique n'est admis au sein de la structure.

Malgré toutes nos surveillances à ce sujet si un tel acte devait malgré tout se produire, il en serait référé aux parents avec lesquels nous échangerions à propos du comportement de l'enfant en question. Toutefois, si le comportement persiste, et que l'enfant devient un danger pour lui, pour ses camarades, pour les adultes ou pour le fonctionnement de l'accueil, une exclusion pourra être décidée par l'association.

Afin d'assurer la sécurité de chacun, en cas de maladie contagieuse aucun enfant ne pourra être accueilli. Les animateurs veilleront à la santé des enfants et appelleront dans l'immédiat les familles en cas de fièvre ou en cas d'urgence.

Aux vues du **Plan Vigipirate**, aucune personne étrangère ne pourra pénétrer au sein de la structure.

L'équipe d'animation s'impose les mêmes règles de vie. L'animateur est un modèle pour l'enfant, il doit montrer l'exemple et être irréprochable aussi bien sur sa tenue vestimentaire, sur son hygiène que sur son langage.



Nous demandons aux parents d'être extrêmement vigilants en ce qui concerne les inscriptions de leurs enfants. Bien évidemment aucun enfant ne sera laissé seul dehors s'il n'est pas inscrit, mais une mauvaise gestion des inscriptions peut bousculer l'organisation de l'accueil.

En effet, sur les temps de midi, nous pouvons nous retrouver avec un effectif de repas insuffisant si des enfants non-inscrits se voient rajouter à notre effectif prévu au moment de la commande auprès de notre prestataire.

Les matins et les soirs les inscriptions sont également très importantes afin que les enfants se voient dirigés vers le bon service et que nous sachions avec précision s'ils doivent prendre le bus, rester au périscolaire ou repartir avec leurs parents. Nous n'avons pas le droit à l'erreur et il est important que les familles soient minutieuses là-dessus afin d'éviter tous problèmes inutiles.

Nous veillerons toujours à vous appeler en cas de questionnement.

Toutes démarches administratives pour les inscriptions, modifications et factures se font par le biais du secrétariat de l'association et non à l'équipe d'animation ou à l'enseignant de votre enfant.

58 Grande Rue à Einville – 07 83 55 24 54
enfancejeunesse.einville@famillesrurales.org

14/ Les Partenaires et les Prestataires

Nous travaillons avec différents partenaires et prestataires comme :

- La mairie : prêt des locaux.
- Le S.I.S. : mise à disposition des locaux et soutien financier.
- L'école : communication et collaboration sur certaines activités.
- JTS : Accompagnement et actions pour certaines animations.
- Sodexo : livraison des repas.

Mais également la fédération Familles Rurales de Meurthe et Moselle avec qui nous communiquons et collaborons sur des projets, travail de groupe, emprunt de matériel etc ...

15/ Intégration des mineurs en situation de handicap

Article 23 des Défenseurs des droits : *"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité."*

L'association donne l'accès aux enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant à l'accueil.



Actuellement, à l'accueil périscolaire de Arracourt nous n'avons pas de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps.

16/ Conclusion

Ce projet pédagogique est amené à évoluer au fur et à mesure des réflexions menées par l'ensemble de l'équipe qui doit pouvoir donner son avis.

Ce projet pédagogique a été validé par toute l'équipe de l'accueil périscolaire d'Arracourt, il définit les valeurs éducatives que nous défendons.

L'équipe d'animation et la directrice de l'accueil périscolaire d'Arracourt fera tout ce qui est possible pour que les enfants vivent dans la joie, la convivialité et le respect et mettra tout en œuvre pour y parvenir.

L'équipe du périscolaire de Arracourt

